

En France, des **permis de recherche ont été accordés** par Jean-Louis Borloo, ministre de l'environnement, aux sociétés Total, Devon et Texan Schuepbach **sur une grande partie du territoire français**, surtout dans le nord-est et le sud-est.

Ni la population ni les élus locaux n'en ont été informés.

La constestation enfle, en particulier dans la région sud, où les réserves en eau sont très fragiles.

GAZ DE SCHISTES

PROJETS EN FRANCE

Sous prétexte d'indépendance énergétique, ce projet tourne le dos à la démocratie et aux engagements pris par le Grenelle de l'environnement :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- développer les énergies renouvelables,
- protéger les sources d'eau potable et les écosystèmes sensibles.

Le gaz est une énergie fossile non renouvelable qui contribue à l'augmentation de l'effet de serre.

La technique pour rechercher et exploiter les gaz de schiste va conduire à un véritable désastre écologique...

Devons-nous au nom d'un gain énergétique momentané laisser saccager nos magnifiques paysages et mettre en danger nos précieuses ressources en eau ?

Carte de France des permis d'exploration.
En rouge : permis accordés
En jaune : permis demandés.

Manifestation à
Villeneuve de Berg
15.000 à 20.000 personnes
26 février 2011



D'AGIR !



Depuis janvier 2011, les mairies et les associations diffusent l'information. Des pétitions et des manifestations sont organisées pour rejeter avec force ce projet.

Consciente des dangers qui pèsent sur l'avenir, la population exige que soit réellement mise en place une reconversion énergétique au travers du développement des énergies renouvelables et de la réduction de notre consommation d'énergie.